

## Les mardis du Groupe PLR...

Mesdames, Messieurs,

*Le Groupe PLR au Grand Conseil fait de la politique avec conviction, cœur et passion. Tous les mardis, les libéraux-radicaux livrent bataille dans l'arène du Palais de Rumine contre les projets étatisants, les nouvelles ponctions salariales, les idéologies d'obédience verte et le populisme ambiant...Quelques éléments de la séance **du mardi 26 février et 05 mars 2013** sont à relever :*

- **Prostitution des mineurs.** Dans le cadre de la discussion de la Loi sur l'exercice de la prostitution, la gauche a tiré à boulets rouges-socialistes sur le Conseiller d'Etat Philippe Leuba. N'hésitant pas à le traiter de « pleutre », elle soutenait un postulat visant à légiférer, au niveau cantonal, en matière de prostitution des mineurs. Comme l'a rappelé avec panache, le Conseiller d'Etat, ce domaine légal est de compétence fédérale. Aussi, en légiférant au niveau cantonal, on créerait des règles inconstitutionnelles, donc inapplicables et engendrerait l'impunité des personnes ayant recours à la prostitution avec mineurs. Le Grand Conseil a confirmé sa position du premier débat et donc suivi le Conseiller d'Etat Leuba qui a rappelé à la gauche « de ne pas fouler au pied le droit pour faire de la politique »...
- **Investissements.** Suite aux débats sur le postulat Zwahlen, le Député Jean-Marie Surer, [rapporteur de minorité](#) et président de Groupe, a convaincu le plénum de classer le postulat. En effet, ce dernier demandait d'ouvrir les vannes des finances cantonales en « investissant » tous azimuts. Le Grand Conseil a estimé qu'un rapport supplémentaire du Conseil d'Etat sur le postulat n'apportera strictement rien si ce n'est de réaffirmer que tout est en place pour une politique d'investissement accrue. Oui aux investissements, mais pas n'importe comment. Appuyant le Chef de Groupe PLR, lorsque la gauche s'est dite prête à « puiser dans les 12 milliards d'investissement », le député et Président du parti, Frédéric Borloz a rétorqué : « On a tapé le sommet de l'irresponsabilité en politique en démontrant l'irrespect des deniers publics ».
- **Exonérations fiscales.** Suivant la rapportrice de majorité, Catherine Labouchère, le Grand Conseil n'a pas pris en considération un postulat demandant un moratoire sur les décisions d'octroi d'exonérations fiscales. Même la prise en considération partielle, comme le demandait le postulant, n'a pas été retenue. En effet, après le rapport d'Ernst and Young, le [rapport conjoint Cofin et Coges](#) (Commission de Finances et Commission de Gestion), celui du [CCF](#) (Contrôle Cantonal des Finances) et les circulaires du conseil d'Etat, demander une étude supplémentaire s'avère inutile et irrespectueux du travail entrepris par les instances de contrôle. Il s'agit maintenant de calmer le jeu et ne plus attiser, de manière irresponsable, la psychose des exonérations. En effet, cette dernière engendre des incertitudes sur la stabilité juridique et a des répercussions sur l'attractivité du canton. Réaffirmons notre confiance dans la politique fiscale vaudoise, les instruments nécessaires pour l'implantation de nouvelles sociétés dans le canton et le travail de nos Conseillers d'Etat.
- **EMPL sur la distribution de l'eau** Accepté en premier débat, l'amendement Haury visant à doter les nouveaux appartements de compteurs individuels a fait l'objet d'intenses discussions. Soutenant qu'il s'agissait d'une fausse bonne idée

inapplicable, la députée Gloria Capt, a recommandé au Grand Conseil, de revenir sur sa décision du premier débat. Même son de cloche du côté du député Jean-Marc Genton qui a rappelé que l'acceptation de cet amendement créerait « non pas une usine à gaz administrative, mais une véritable centrale nucléaire au bord de l'explosion ». Réalisant son erreur du premier débat, le grand Conseil a balayé l'amendement Haury dont l'auteur ne s'est même pas battu.

- **Objets parlementaires PLR déposés**

- **Postulat Christelle Luisier** : *Désenclaver la Broye et assurer une liaison rapide vers Fribourg et Berne*
- **Interpellation Guy-Philippe Bolay**, Pourquoi les squatteurs bénéficient-ils de droits supérieurs à ceux des légitimes propriétaires ?

*A mardi prochain...*

---

Nicolas Tripet

Secrétaire Général adjoint

[n.tripet@plr-vd.ch](mailto:n.tripet@plr-vd.ch)

PLR.Libéraux-Radicaux Vaud

Secrétariat général

Place de la Riponne 1

1005 Lausanne

T + 41 (0)21 323 72 78

F + 41 (0)21 320 60 86

[www.liberal-vd.ch](http://www.liberal-vd.ch)  
[www.plr-vd.ch](http://www.plr-vd.ch)